

Assurances du Gabon/Entretien avec le directeur technique...

...Olivier Minko : "La force d'un pays résulte, pour une grande part, dans un investissement privé performant"

Interview réalisée par Willy NDONG
Libreville/Gabon

L'union. M. le directeur technique, les Assurances du Gabon est la dernière née des maisons d'assurances au Gabon. Pouvez-vous nous présenter votre structure ?

Olivier MINKO : "Assurances du Gabon" est une S.A avec un conseil d'administration régi par le Code des assurances Cima et l'Acte uniforme Ohada, avec un capital de 1 milliard de francs en numéraires, entièrement libéré à la souscription. Ce capital social est souscrit par un actionnariat homogène dans les parts respectives et constitué d'opérateurs économiques nationaux, qui ont courageusement cru à la vitalité de ce secteur d'activité, et qui ont compris que la force d'un pays résulte, pour une grande part, dans un investissement privé performant et diversifié. Cette société, créée en 2012, a obtenu, grâce à la persévérance des actionnaires, l'avis favorable pour l'octroi de l'agrément de la Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA) en décembre 2014 à Douala, lors de sa 78^e session ordinaire. L'agrément du ministère gabonais de l'Économie, en charge des Assurances, est daté du 12 février 2015. Cet agrément a été obtenu pour exercer dans les branches 1 à 18 de la nomenclature prévue à l'article 328 du Code des assurances Cima. Dans notre jargon, nous sommes une société dite TIARD (Trans-



Photo : Arislide Mousavou

Le directeur technique des Assurances du Gabon, Olivier Minko.

ports, Incendie, Accidents, Risques Divers) encore appelée "Non Vie". Nous avons commencé nos opérations de souscription de contrats d'assurance en juillet 2015. Mais avant cela, nous nous sommes dotés des éléments qui font la solidité d'une compagnie d'assurance, en l'occurrence un programme de réassurance de première qualité marqué par la participation des réassureurs de renom tels que SWISS Ré (2^e mondial), la SCOR (5^e mondial), Africa-Ré (1^{er} réassureur africain), Cica-Ré (réassureur de référence de la zone Afrique francophone Cima), Mamda-Ré (réassureur marocain avec une forte expertise dans l'assurance agricole) et SCG-Ré (réassureur national mis en place par les plus hautes autorités de notre

pays).

Quels sont les produits commercialisés par les Assurances du Gabon ?

Nos produits-phares sont répartis en quatre grands groupes de branches d'assurance :

- l'Automobile, pour répondre à la forte demande relative à l'obligation d'assurance qui incombe à tout propriétaire de véhicule terrestre à moteur. C'est une branche de masse qui fait presque habituellement la moitié des portefeuilles des compagnies d'assurance.

- les Risques Divers et Techniques : les produits y relatifs assurent la protection des activités aussi bien des particuliers que des entreprises, tant en ce qui concerne les biens que des responsabilités (Incendie, vol, bris de machines, tous risques chantiers, tempête, grève, émeutes, dégâts des feux, risques informatiques, etc.)

- les transports (assurance des corps et facultés ou marchandises transportées par voies maritime, fluviale, terrestre ou aérienne, ainsi que la responsabilité de ces transporteurs).

- la santé des personnes et l'atteinte à leur intégrité corporelle (cette protection est essentielle, car l'homme est l'épicentre de toute activité).

En marge de ces produits-phares, nous avons entamé une discussion avec la coor-

dination du programme Graine pour apporter des solutions en matière d'assurance agricole.

Vous avez récemment lancé une campagne de sensibilisation au sujet de l'assurance habitation. Pouvez-vous nous en dire plus ?

Notre campagne de sensibilisation sur l'assurance habitation résulte d'un constat: alors que le pays connaît une forte expansion dans le domaine du logement, alors que l'habitation est au coeur de la préoccupation primaire de l'Homme, sa protection reste très insuffisante. En effet, même dans les sites les plus modernisés de notre capitale, à fortiori ailleurs, les propriétaires et occupants de maisons ne sont pas protégés contre les impondérables qui peuvent survenir accidentellement contre leurs biens (incendie, vol, dégâts des eaux, tempête, etc.). Partant du principe que c'est une protection que les assureurs offrent à un coût quasiment dérisoire, nous avons décidé de communiquer pour promouvoir ce produit, qui permet à tout propriétaire ou locataire d'une habitation au Gabon de reconstituer son bien en cas de perte. Vous savez que les compagnies d'assurance, outre leur rôle économique, ont également un rôle social et nous avons estimé que l'assurance Multi-risques Habitation n'est pas assez connue des usagers. Lesquels doivent désormais l'intégrer dans leurs besoins primaires, tellement sa fonction nous semble vitale pour tout individu. Enfin, nous souhaitons aller plus loin, en incitant, par les canaux autorisés, le législateur à instaurer une obligation d'assurance dans ce domaine.

Ogar ouvre une nouvelle agence à Awendjé

AEE
Libreville/Gabon

APRÈS Okala, il y a quelques mois, le tour est revenu au quartier Awendjé, dans le 4^e arrondissement de Libreville, d'accueillir la nouvelle agence Ogar, inaugurée vendredi dernier par son directeur général, Abdoulaye Keita. Cette politique de déploiement de cette compagnie d'assurances vise non seulement, pour cette nouvelle année, à se rapprocher encore un plus de ses clients qui, selon le directeur général, étaient souvent obligés de se rendre à l'agence centrale du centre-ville, pour les différents services. Mais également à offrir un service de qualité à ses assurés.

« Nos clients sont rois. C'est pour nous une occasion de le leur montrer. Pour le premier responsable de cette maison d'assurance, Ogar, en tant qu'entreprise citoyenne, dans cette politique de délocalisation, participe également à la politique du gouvernement gabonais, qui vise à diminuer le taux de chômage des jeunes, en offrant des emplois aux jeunes Gabonais.»

A chaque nouvelle agence créée par Ogar, affirme Abdoulaye Keita, «ce sont des



Photo : AEE

Abdoulaye Keita, directeur général d'Ogar, lors de son allocution.



Photo : AEE

La coupure du ruban symbolisant l'ouverture de l'agence Ogar d'Awendjé.

jeunes Gabonais qui sont ou seront recrutés, et nous en sommes fières, car ceux avec qui nous travaillons déjà nous donnent entièrement satisfaction.»

Après la coupure du ruban,

le directeur général a procédé à l'installation des responsables de la nouvelle agence, avant de terminer par l'inauguration du mobile bus Ogar.




COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en service du dernier tronçon de la nouvelle canalisation DN 1200 entre Ntoum et Libreville

Libreville, le 15 janvier 2016 – Le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques et la SEEG informent les populations de Libreville et des communes environnantes qu'ils procéderont du 14 au 17 janvier 2015 à la mise en service, du dernier tronçon de 14km, de la nouvelle canalisation de diamètre 1200, construite par l'Etat Gabonais entre Ntoum et Libreville.

Le raccordement au réseau de cette nouvelle canalisation, fait suite à la mise en service par Son Excellence Monsieur le Président de la République, le lundi 11 janvier 2016, de la nouvelle unité de production d'eau potable de 16 000m³/jour située non loin du site de l'ex-usine de CimGabon à Ntoum.

Cette unité permet l'accroissement, de 215 000 à 231 000 m³/jour, des volumes d'eau transportés depuis l'usine de traitement d'eau de Ntoum en direction de Libreville. Les volumes supplémentaires renforceront l'alimentation de 100 000 personnes et permettront d'améliorer la fourniture d'eau des secteurs jusque-là mal desservis de Libreville et ses environs.

Lors de ces travaux, des fines particules susceptibles de provoquer des phénomènes intermittents de turbidité (couleur trouble de l'eau) pourraient être observées. Si tel est le cas, elles disparaîtront après quelques jours.

D'ores et déjà, Le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques et la SEEG présentent leurs excuses à l'ensemble des usagers du service public de l'eau potable de Libreville et des agglomérations environnantes pour la gêne que ces travaux pourraient occasionner et les remercient de leur bonne compréhension.

Centre d'Appels SEEG : 01 76 73 73.

opéré par 